



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 12 décembre 2001 (13.12)
(OR. en)

15223/01
ADD 2

SOC 538
ECOFIN 400
EDUC 161
SAN 167

NOTE DE TRANSMISSION

du: Conseil "Emploi et politique sociale"

au: Conseil européen

n° comm. Cion: 13926/01 SOC 447 ECOFIN 327 EDUC 136 SAN 147 ADD 2

Objet : **Rapport conjoint sur l'inclusion sociale**
- Partie III: Annexes

Les délégations trouveront en annexe le texte du projet de rapport conjoint sur l'inclusion sociale, Partie III: Annexes, tel qu'il se présente après son approbation par le Conseil "Emploi et politique sociale".

La "partie I: L'Union européenne", y compris le résumé figure dans le document 15223/01 SOC 538 ECOFIN 400 EDUC 161 SAN 167.

La "partie II: Les États membres" figure dans le document 15223/01 SOC 538 ECOFIN 400 EDUC 161 SAN 167 ADD 1.

Traductions fournies par les services de la Commission.

Rapport conjoint sur l'inclusion sociale

PARTIE III – ANNEXES

Partie III - ANNEXES	2
LISTE DES INDICATEURS UTILISÉS DANS LE RAPPORT COMMUN 2001 SUR L'INCLUSION.....	4
ANNEXE II - EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES FIGURANT DANS LES PLANS D'ACTION NATIONAUX CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE	27
1. Emploi.....	29
2. Revenu minimum / filet de sécurité social.....	31
3. Santé.....	31
4. Logement	32
5. Éducation	33
6. Justice.....	34
7. E-Inclusion (TIC).....	35
8. Culture, sports, loisirs	36
9. Endettement	36
10. Sans-abri.....	37
11. Dimension territoriale/régionale	37
12. Solidarité familiale / enfants	38
13. Aide aux plus vulnérables	40
14. Mobilisation des parties prenantes	41

Liste des indicateurs utilisés dans le rapport commun 2001 sur l'inclusion

	Indicateur	Définition	Sources de données + années
1.	Indice d'inégalité de revenus S80/S20	Ratio des revenus totaux perçus par les 20 % de la population du pays ayant les revenus les plus élevés par les revenus totaux perçus par les 20 % de la population du pays ayant les revenus les plus faibles.	PCM (1995, 1996, 1997)
2.	Coefficient de Gini	Rapport entre la répartition cumulée de la population ordonnée selon le niveau de revenu et la répartition cumulée du total perçu par elle (selon le calcul de Newcronos)	PCM (1995, 1996, 1997)
3a	Risque de pauvreté après transferts avec répartition par âge et par sexe	Individus vivant dans des ménages dont le revenu total est inférieur à 60 % du revenu national équivalent médian. Les groupes d'âge sont : 1. 0-15, 2. 16-24, 3. 25-49, 4. 50-64, 5. 65+. Ventilation par sexe pour tous les groupes d'âge + total	PCM (1995, 1996, 1997)
3b	Risque de pauvreté après transferts avec répartition par activité principale	Individus de + de 16 ans vivant dans des ménages dont le revenu total est inférieur à 60 % du revenu national équivalent médian. Activités principales : 1. salarié, 2. Indépendant, 3. sans emploi, 4. retraité, 5. autres inactifs. Ventilation par sexe pour toutes les catégories + total	PCM (1995, 1996, 1997)
3c	Risque de pauvreté après transfert avec répartition par type de ménage	Individus de + de 16 ans vivant dans des ménages dont le revenu total est inférieur à 60 % du revenu national équivalent médian. 1. ménage d'une personne de moins de 30 ans 2. ménage d'une personne de 30 à 64 ans 3. ménage d'une personne de plus de 65 ans 4. 2 adultes sans enfant à charge, au moins une personne de + de 65 ans 5. 2 adultes sans enfant à charge, les deux ayant moins de 65 ans 6. autres ménages sans enfant à charge	PCM (1995, 1996, 1997)

		<p>7. parents isolés avec au moins un enfant à charge</p> <p>8. 2 adultes, 1 enfant à charge</p> <p>9. 2 adultes, 2 enfants à charge</p> <p>10. 2 adultes, au moins 3 enfants à charge</p> <p>11. autres ménages avec enfants à charge</p> <p>12. Total</p>	
4.	Dispersion autour du seuil de risque de pauvreté	Personnes vivant dans des ménages dont le revenu total est inférieur à 40, 50 et 70 % du revenu national équivalent médian	PCM (1995, 1996, 1997)
5.	Risque de pauvreté à un moment dans le temps	<p>1995X : risque de pauvreté, correspondant à 60 % de la moyenne de 1995, multiplié par le facteur d'inflation de 1994/95</p> <p>1996X : risque de pauvreté, correspondant à 60 % de la moyenne de 1996</p> <p>1996X : risque de pauvreté, correspondant à 60 % de la moyenne de 1995, multiplié par le facteur d'inflation de 1994/96</p> <p>1997 : risque de pauvreté, correspondant à 60 % de la moyenne de 1997</p>	PCM (1995, 1996, 1997)
6.	Risque de pauvreté avant transferts	1. revenu original 2. revenu original + personnes âgées + survivants (= précédente définition d' « avant transferts ») Ventilation par sexe + total	PCM (1995, 1996, 1997)
7.	Pauvreté du risque de pauvreté	Personnes vivant dans des ménages dont le revenu total est inférieur à 60 % du revenu national équivalent médian trois années de suite. Ventilation par sexe + total	PCM (1995, 1996, 1997)
8.	Cohésion régionale	Coefficient de variation des taux d'emploi au niveau NUTS 2.	EFT (1995, 1997, 2000)
9.	Taux de chômage de longue durée	Population totale en chômage de longue durée (> 12 mois ; déf. OIT) en pourcentage de la population active totale ; Ventilation par sexe + total	EFT (1995, 1997, 2000)

10.	Part du chômage de longue durée	Population totale en chômage de longue durée (> 12 mois ; déf. OIT) en pourcentage de la population au chômage totale ; Ventilation par sexe + total	EFT (1995, 1997, 2000)
11.	Taux de chômage de très longue durée	Population totale en chômage de très longue durée (> 24 mois ; déf. OIT) en pourcentage de la population active totale ; Ventilation par sexe + total	EFT (1995, 1997, 2000)
12.	Personnes prématurément déscolarisées et ne participant à aucun programme d'études ou de formation	Part de la population totale de 18 à 14 ans ayant atteint au mieux un niveau 2 CITE et ne participant à aucun programme d'études ou de formation.	EFT 2001

1. Ratio de répartition S80/S20

	1995	1996	1997
B	6,4	5,8	5,5
DK	2,9	2,8	2,7
D	5,7	5,3	4,7
EL	6,5	6,4	6,8
E	6,2	7,0	6,7
F	4,8	4,8	5,0
IRL	5,8	5,7	5,4
I	6,1	5,9	6,0
L	4,8	4,6	:
NL	4,7	4,9	4,6
A	4,3	4,1	3,9
P	7,6	7,1	7,4
FIN	:	2,7	3,0
S	:	:	3,4
UK	6,0	6,0	7,4
Total UE15	5,7	5,6	5,7

Source: Eurostat, PCM

Remarque : pour le Royaume-Uni, la série est interrompue entre 1996 et 1997. Jusqu'en 1996, le PCM a été utilisé pour les calculs. À partir de 1997, le panel national transformé en format PCM est utilisé

2. Coefficient de Gini

	1995	1996	1997
B	37	34	34
DK	22	22	21
D	31	30	29
EL	35	34	35
E	34	35	35
F	30	29	30
IRL	34	34	33
I	33	32	32
L	29	28	:
NL	29	31	28
A	28	26	25
P	38	37	38
FIN	:	22	23
S	:	:	23
UK	34	34	34
Total UE15	32	32	31

Source: Eurostat, PCM

Remarque : concernant l'interruption de la série pour le Royaume-Uni, voir le tableau 1.

3a. Risque de pauvreté par groupe d'âge et par sexe (60% du revenu équivalent médian)

Sexe	Age	B			DK			D			EL			E		
		1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997
Total	Total	17	16	15	12	10	8	17	16	14	22	21	22	20	19	19
M	Total	17	15	13	11	8	7	15	14	13	21	21	22	20	19	19
F	Total	18	18	16	12	11	9	19	17	15	23	21	22	20	19	19
Total	0 - 15	19	21	15	9	5	3	23	22	24	19	20	21	24	24	25
M	0 - 15	18	21	13	12	4	3	22	22	26	19	21	23	24	22	23
F	0 - 15	20	20	17	6	6	4	23	21	21	19	19	19	25	26	27
Total	16 - 24	24	22	23	20	17	14	20	21	17	23	23	22	23	24	23
M	16 - 24	26	20	20	23	17	15	19	18	15	23	24	25	23	26	22
F	16 - 24	21	24	26	18	17	13	21	23	20	22	23	20	24	22	24
Total	25 - 49	12	12	10	7	6	4	14	13	10	15	15	16	17	17	18
M	25 - 49	10	9	8	6	5	5	12	12	9	14	15	16	17	16	17
F	25 - 49	14	14	12	7	6	4	17	14	11	16	15	16	18	18	18
Total	50 - 64	18	13	14	6	6	5	17	12	13	24	20	24	19	18	17
M	50 - 64	18	13	15	5	5	5	17	11	11	21	18	21	19	18	17
F	50 - 64	17	12	14	7	6	5	17	14	14	26	22	26	19	18	17
Total	65+	24	21	22	27	24	22	17	16	14	36	33	35	15	14	15
M	65+	24	18	22	23	21	19	10	11	8	35	32	34	16	15	15
F	65+	25	24	21	29	26	25	21	19	18	36	35	36	15	14	14

Sexe	Age	F			IRL			I			L			NL		
		1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997
Total	Total	17	17	17	19	19	20	20	20	19	12	12	:	11	12	13
M	Total	16	17	17	18	18	19	19	19	19	11	12	:	11	12	12
F	Total	17	18	17	20	20	21	20	20	20	13	12	:	12	13	14
Total	0 - 15	20	22	24	27	26	28	24	24	24	16	17	:	13	15	13
M	0 - 15	20	23	27	27	25	28	25	24	25	16	22	:	12	15	13
F	0 - 15	19	21	21	28	28	27	23	23	23	17	12	:	13	15	13
Total	16 - 24	27	28	30	19	19	21	28	28	26	12	18	:	24	27	24
M	16 - 24	24	25	28	17	18	20	27	25	26	11	16	:	21	26	24
F	16 - 24	29	32	32	21	20	22	30	30	27	14	20	:	27	27	24
Total	25 - 49	12	12	11	15	15	15	17	17	18	10	9	:	9	10	9
M	25 - 49	11	12	11	14	14	15	16	16	17	10	8	:	8	9	8
F	25 - 49	12	13	12	16	17	16	18	18	19	11	10	:	10	11	10
Total	50 - 64	14	14	14	14	13	14	18	17	17	11	10	:	8	8	6
M	50 - 64	13	16	16	16	15	15	17	17	17	11	9	:	7	7	5
F	50 - 64	14	13	12	12	12	12	18	18	16	11	11	:	8	8	7
Total	65+	18	17	17	20	21	25	16	17	16	12	9	:	8	8	:
M	65+	17	15	14	13	14	18	14	13	13	9	8	:	8	8	:
F	65+	20	19	19	25	26	30	18	20	17	14	9	:	8	7	:

Sexe	Age	A			P			FIN			S			UK		
		1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997
Total	Total	13	14	13	23	22	23	:	8	9	:	:	12	22	18	22
M	Total	12	12	12	22	21	22	:	8	8	:	:	12	20	16	20
F	Total	15	16	15	25	23	25	:	8	9	:	:	11	23	20	25
Total	0 - 15	16	18	16	26	25	29	:	5	7	:	:	10	31	26	39
M	0 - 15	15	18	15	25	25	29	:	5	6	:	:	10	30	25	37
F	0 - 15	17	19	16	28	26	30	:	5	7	:	:	10	31	28	42
Total	16 - 24	13	14	12	19	18	21	:	19	19	:	:	22	21	19	25
M	16 - 24	11	12	14	18	16	20	:	20	18	:	:	20	21	16	26
F	16 - 24	15	15	10	21	20	22	:	19	19	:	:	24	22	22	25
Total	25 - 49	11	11	10	17	16	17	:	5	7	:	:	12	16	12	14
M	25 - 49	11	10	9	16	15	15	:	5	8	:	:	14	14	11	12
F	25 - 49	12	12	11	17	17	18	:	5	7	:	:	10	18	14	16
Total	50 - 64	10	11	10	24	22	21	:	7	6	:	:	7	14	13	12
M	50 - 64	9	9	8	21	21	19	:	9	5	:	:	7	13	11	13
F	50 - 64	10	13	12	27	23	23	:	5	6	:	:	7	14	15	12
Total	65+	20	21	22	39	37	37	:	12	9	:	:	9	32	25	29
M	65+	15	16	16	38	36	34	:	6	5	:	:	8	28	22	22
F	65+	23	24	25	40	38	39	:	16	12	:	:	10	36	27	34

		EU15T		
Sexe	Âge	1995	1996	1997
Total	Total	18	17	18
M	Total	17	16	17
F	Total	19	18	18
Total	0 - 15	23	22	25
M	0 - 15	23	22	25
F	0 - 15	23	22	24
Total	16 - 24	23	23	23
M	16 - 24	22	21	22
F	16 - 24	24	25	24
Total	25 - 49	15	14	13
M	25 - 49	13	13	12
F	25 - 49	16	15	14
Total	50 - 64	16	14	14
M	50 - 64	15	14	14
F	50 - 64	16	15	14
Total	65+	21	19	19
M	65+	17	16	15
F	65+	23	21	22

Source: Eurostat, ECHP

Les valeurs présentant une répartition par sexe pour des foyers de plusieurs personnes reposent sur l'hypothèse d'un partage égal des revenus du foyer.”

* dans le groupe d'âge 18-24 ans, de nombreux individus suivent des études à plein temps. Ces personnes, dans la plupart des États membres, vivent principalement ou partiellement de revenus provenant de leur famille. Les revenus en nature ne font pas partie du concept de revenu utilisé dans cette étude et le taux de pauvreté des étudiants à temps complet risque donc d'être surestimé.

Remarque : concernant l'interruption de la série pour le Royaume-Uni, voir le tableau 1.

3b. Risque de pauvreté par sexe et par activité principale (60% du revenu équivalent médian)

Activité principale	Sexe	B			DK			D			EL			E		
		1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997
TOTAL	Total	17	15	15	12	10	9	16	14	12	23	21	23	18	18	18
TOTAL	M	16	13	12	11	9	8	13	11	10	22	20	22	18	18	18
TOTAL	F	18	17	16	13	12	10	18	16	15	24	21	24	18	18	18
Salarié	Total	4	3	4	4	3	3	8	7	6	10	11	11	7	6	7
Salarié	M	4	3	4	3	2	2	7	7	5	8	10	10	8	7	7
Salarié	F	4	4	3	5	3	3	8	7	6	12	12	13	5	6	5
Travailleur indépendant	Total	17	18	15	20	15	13	10	7	5	24	22	23	23	30	27
Travailleur indépendant	M	19	17	16	22	16	18	7	3	4	25	23	24	23	31	28
Travailleur indépendant	F	12	19	12	16	12	20	14	14	8	23	19	18	21	27	24
Sans emploi	Total	35	30	29	10	8	4	40	39	35	34	28	38	38	34	36
Sans emploi	M	46	39	34	13	12	6	42	45	39	44	37	45	42	39	41
Sans emploi	F	27	24	26	9	5	3	37	32	32	28	23	34	34	28	30
Retraité	Total	20	17	18	24	21	18	20	17	15	34	31	36	12	11	13
Retraité	M	21	15	18	22	19	16	17	13	12	32	29	32	15	14	15
Retraité	F	20	19	18	26	22	20	22	19	18	37	36	40	6	6	7
Autre inactif	Total	28	26	24	24	26	21	27	25	23	25	22	24	22	21	21
Autre inactif	M	31	26	21	30	27	24	26	26	24	30	24	29	22	22	21
Autre inactif	F	27	25	25	21	25	19	27	25	22	24	22	23	22	21	21

Activité principale	Sexe	F			IRL			I			L			NL		
		1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997
TOTAL	Total	15	16	16	16	17	18	19	18	18	11	10	:	11	12	13
TOTAL	M	14	15	14	14	15	17	18	17	17	10	9	:	10	11	12
TOTAL	F	16	17	17	18	19	20	20	20	18	12	11	:	12	13	14
Salarié	Total	7	7	6	3	4	5	8	8	7	7	5	:	6	6	5
Salarié	M	7	7	7	4	5	6	9	9	8	7	6	:	6	6	5
Salarié	F	6	6	5	2	3	4	6	5	6	9	5	:	6	7	6
Travailleur indépendant	Total	15	16	17	14	13	13	22	19	24	12	12	:	18	18	17
Travailleur indépendant	M	15	16	18	14	14	12	23	20	26	13	8	:	20	19	17
Travailleur indépendant	F	14	14	16	9	7	15	19	16	17	:	:	:	12	15	16
Sans emploi	Total	36	43	38	35	39	44	48	48	47	:	:	:	20	23	19
Sans emploi	M	43	52	42	39	42	47	52	54	52	:	:	:	24	29	20
Sans emploi	F	31	36	33	21	28	33	43	41	40	:	:	:	19	21	18
Retraité	Total	17	17	15	18	17	22	15	13	13	12	11	:	6	:	:
Retraité	M	15	15	14	17	16	20	14	14	13	10	10	:	6	:	:
Retraité	F	18	18	17	20	19	30	15	13	12	15	12	:	9	:	:
Autre inactif	Total	28	28	31	24	26	27	25	26	24	15	15	:	15	15	21
Autre inactif	M	29	26	28	20	24	29	24	21	21	18	18	:	18	17	23
Autre inactif	F	28	29	32	25	27	27	26	27	24	14	14	:	14	15	19

Activité principale	Sexe	A			P			FIN			S			UK		
		1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997
TOTAL	Total	13	13	13	23	22	22	:	9	8	:	:	:	19	16	17
TOTAL	M	11	11	11	21	20	20	:	8	8	:	:	:	17	14	15
TOTAL	F	15	15	15	25	23	25	:	9	9	:	:	:	21	18	20
Salarié	Total	6	6	5	10	10	11	:	2	2	:	:	:	6	6	5
Salarié	M	6	6	4	11	10	10	:	2	2	:	:	:	6	4	3
Salarié	F	7	6	6	10	10	12	:	2	2	:	:	:	7	8	7
Travailleur indépendant	Total	23	20	25	35	34	32	:	15	13	:	:	:	20	14	15
Travailleur indépendant	M	26	22	27	30	30	30	:	15	11	:	:	:	20	16	15
Travailleur indépendant	F	19	16	22	43	41	36	:	15	15	:	:	:	20	7	14
Sans emploi	Total	34	31	31	31	29	34	:	17	19	:	:	:	54	48	49
Sans emploi	M	37	34	36	41	29	42	:	20	23	:	:	:	55	50	53
Sans emploi	F	29	28	25	23	29	28	:	14	15	:	:	:	50	44	37
Retraité	Total	14	16	16	35	32	33	:	10	7	:	:	:	30	24	29
Retraité	M	12	14	14	36	33	31	:	6	3	:	:	:	27	21	23
Retraité	F	17	19	17	35	32	34	:	13	10	:	:	:	33	26	34
Autre inactif	Total	21	24	21	28	27	28	:	18	18	:	:	:	32	27	31
Autre inactif	M	21	20	21	19	27	23	:	21	22	:	:	:	30	26	34
Autre inactif	F	22	24	21	30	27	30	:	16	15	:	:	:	33	28	29

Activité principale	EU15T			
	Sexe	1995	1996	1997
TOTAL	Total	17	16	16
TOTAL	M	16	14	14
TOTAL	F	19	17	17
Salarié	Total	7	7	6
Salarié	M	7	7	6
Salarié	F	7	7	6
Travailleur indépendant	Total	18	16	17
Travailleur indépendant	M	18	16	17
Travailleur indépendant	F	18	16	15
Sans emploi	Total	40	40	38
Sans emploi	M	45	45	43
Sans emploi	F	36	34	32
Retraité	Total	20	17	18
Retraité	M	18	15	15
Retraité	F	20	18	19
Autre inactif	Total	26	25	25
Autre inactif	M	26	24	25
Autre inactif	F	26	25	25

Source: Eurostat, PCM

Les valeurs présentant une répartition par sexe pour des foyers de plusieurs personnes reposent sur l'hypothèse d'un partage égal des revenus du foyer.”

Les chiffres concernent la population âgée de 16 ans et plus.

* La variable relative à l'activité principale n'est pas disponible dans le PCM hollandais. Les valeurs présentées ici sont déduites à partir d'informations comparables.

Remarque : concernant l'interruption de la série pour le Royaume-Uni, voir le tableau 1.

u : données peu fiables.

3c. Risque de pauvreté par type de foyer (60% du revenu équivalent médian)

		Total	Ménage 1personne, total	Ménage 1personne, homme	Ménage 1personne, femme	Ménage 1personne, moins de 30 ans	Ménage 1personne, 30-64 ans	Ménage 1personne, plus de 65 ans+1
B	1995	17	23	20	25	33	18	26
	1996	16	21	11	27	26	15	25
	1997	15	20	15	23	27u	15	23
DK	1995	12	27	22	32	43	11	35
	1996	10	25	19	30	42	11	29
	1997	8	24	20	27	47	9	26
D	1995	17	26	21	29	40	19	27
	1996	16	21	17	24	34	15	25
	1997	14	24	19	27	34	20	25
EL	1995	22	32	22	36	25	20	41
	1996	21	25	20	30	24u	13	33
	1997	22	29	18	35	34	15	36
E	1995	20	14	14	14	16u	18	12
	1996	19	11	11	11	21u	16	8
	1997	19	11	11	12	32u	14	8
F	1995	17	24	24	24	40	16	25
	1996	17	24	23	24	41	15	25
	1997	17	20	18	21	32	11	25
IRL	1995	19	36	29	42	16	30	46
	1996	19	37	30	43	21	29	48
	1997	20	43	34	51	17	32	58
I	1995	20	23	15	27	15u	14	29
	1996	20	23	14	27	27u	13	28
	1997	19	21	16	23	26u	16	23
L	1995	12	13	6	18	12u	9	18
	1996	12	12	5	17	13u	11	13
	1997	:	:	:	:	:	:	:
NL	1995	11	18	18	17	50	7	8
	1996	12	19	20	18	53	8	7
	1997	13	22	22	22	53	5	:
A	1995	13	25	18	29	29	18	30
	1996	14	27	18	31	34	19	31
	1997	13	27	19	31	29	19	33
P	1995	23	49	45	51	:	34	58
	1996	22	47	42	49	:	34	55
	1997	23	43	34	46	18u	29	51
FIN	1995	:	:	:	:	:	:	:
	1996	8	23	23	24	48	14	25
	1997	9	20	19	20	43	12	17
S	1995	:	:	:	:	:	:	:
	1996	:	:	:	:	:	:	:
	1997	12	23	26	20	46	18	11
UK	1995	22	32	26	36	30	21	40
	1996	18	27	20	31	29	18	33
	1997	22	35	24	41	42	17	47
EU15T	1995	18	25	21	28	30	18	29
	1996	17	23	18	25	31	16	26
	1997	18	24	19	27	34	16	28

		2 adultes, sans enfant à charge, (au moins un adulte de + de 65 ans)	2 adultes, sans enfant à charge, (les deux ont moins de 65 ans)	Autre ménage sans enfant à charge	Parent isolé avec au moins un enfant à charge	2 adultes et 1 enfant à charge	2 adultes et 2 enfants à charge	2 adultes et 3 enfants à charge ou +	Autres ménages avec enfants à charge
B	1995	23	12	8	34	10	14	22	23
	1996	18	8	5	30	9	14	25	24
	1997	20	10	6	30	7	12	18	23
DK	1995	19	4	6	9	4	3	15	19
	1996	19	4	7	7	3	2	13	5
	1997	17	3	3	9	0	3	6	0
D	1995	10	13	11	53	12	14	32	16
	1996	11	9	7	55	13	11	38	12
	1997	8	8	5	48	8	12	.	6
EL	1995	39	17	18	23	12	17	16	26
	1996	35	13	15	26	10	17	20	32
	1997	36	17	16	24	13	14	26	37
E	1995	19	13	13	38	15	18	31	26
	1996	18	15	12	36	14	17	36	24
	1997	18	14	12	30	14	21	33	24
F	1995	16	11	9	29	9	8	28	26
	1996	14	11	8	31	8	9	34	30
	1997	14	10	10	.	7	8	30	28
IRL	1995	8	6	5	52	7	15	34	16
	1996	10	7	4	52	11	16	33	18
	1997	9	7	4	40	14	12	38	20
I	1995	12	8	14	23	14	18	42	31
	1996	13	9	15	19	13	19	40	32
	1997	14	11	14	25	15	21	34	29
L	1995	12	8	5	27u	11	9	30	11
	1996	9	10	2	27u	8	9	23	17
	1997
NL	1995	8	6	9	30	11	9	16	15
	1996	8	6	7	45	9	9	18	17
	1997	.	6	6	40	7	6	17	16
A	1995	18	7	6	40	12	8	24	13
	1996	15	8	5	32	10	11	31	17
	1997	18	6	6	28	11	9	26	12
P	1995	42	22	15	34	13	17	45	23
	1996	38	18	14	32	16	16	40	21
	1997	40	19	14	40	12	13	58	28
FIN	1995
	1996	4	5	6	9	3	3	5	11
	1997	4	8	4	9	5	4	9	4
S	1995
	1996
	1997	4	7	35u	16	6	7	12	44u
UK	1995	28	8	6	59	13	19	38	26
	1996	20	7	5	49	11	16	36	19
	1997	17	7	7	41	12	16	.	16
EU15T	1995	17	11	11	40	12	15	32	23
	1996	15	10	9	38	11	14	35	22
	1997	15	9	9	40	10	14	.	20

Source: Eurostat, PCM

Les valeurs présentant une répartition par sexe pour des ménages de plusieurs personnes reposent sur l'hypothèse d'un partage égal des revenus du ménage.

Remarque : concernant l'interruption de la série pour le Royaume-Uni, voir le tableau 1.

u : données peu fiables.

4. Dispersion autour du seuil de risque de pauvreté (40%, 50%, 60% et 70% du revenu équivalent médian)

		40% de la médiane	50% de la médiane	60% de la médiane	70% de la médiane
B	1995	6	10	17	26
	1996	6	10	16	24
	1997	6	10	15	23
DK	1995	2	4	12	19
	1996	2	5	10	17
	1997	2	4	8	16
D	1995	8	11	17	24
	1996	6	9	16	22
	1997	4	8	14	21
EL	1995	10	16	22	29
	1996	9	15	21	27
	1997	11	16	22	29
E	1995	8	12	20	27
	1996	9	13	19	25
	1997	9	13	19	25
F	1995	5	9	17	25
	1996	4	10	17	25
	1997	4	11	17	25
IRL	1995	3	8	19	29
	1996	3	8	19	29
	1997	2	10	20	29
I	1995	8	13	20	27
	1996	8	13	20	26
	1997	9	13	19	27
L	1995	4	7	12	21
	1996	3	6	12	20
	1997	:	:	:	:
NL	1995	5	7	11	20
	1996	5	8	12	21
	1997	6	9	13	22
A	1995	4	7	13	21
	1996	4	7	14	22
	1997	4	8	13	21
P	1995	10	17	23	30
	1996	9	15	22	29
	1997	9	15	23	30
FIN	1995	:	:	:	:
	1996	2	4	8	16
	1997	2	3	9	17
S	1995	:	:	:	:
	1996	:	:	:	:
	1997	4	7	12	20
UK	1995	6	13	22	30
	1996	6	12	18	26
	1997	11	16	22	29
EU15T	1995	7	11	18	26
	1996	6	11	17	25
	1997	7	12	18	25

Source: Eurostat, PCM

Remarque : concernant l'interruption de la série pour le Royaume-Uni, voir le tableau 1.

5. Risque de pauvreté par rapport à un moment dans le temps (en %)

	1995	1995x	1996	1996x	1997
B	17	16	16	14	15
DK	12	11	10	8	8
D	17	15	16	13	14
EL	22	21	21	22	22
E	20	20	19	19	19
F	17	17	17	18	17
IRL	19	17	19	14	20
I	20	19	20	20	19
L	:	:	:	:	:
NL	11	12	12	12	13
A	13	14	14	14	13
P	23	22	22	22	23
FIN	:	:	8	:	9
S	:	:	:	:	12
UK	20	23	21	20	22
EU15T	18	17	17	17	18

Source: Eurostat, PCM

Remarque : concernant l'interruption de la série pour le Royaume-Uni, voir le tableau 1.

6. Risque de pauvreté avant transferts, par sexe (sans/avec pensions de vieillesse) (60% of du revenu équivalent médian)

	Pensions de vieillesse non comprises dans les transferts sociaux								
	1995			1996			1997		
	Total	M	F	Total	M	F	total	M	F
B	29	28	30	28	27	29	28	27	29
DK	31	30	33	31	29	32	29	27	31
D	24	22	25	23	22	24	22	21	23
EL	23	22	24	23	22	23	24	23	24
E	27	28	27	26	26	26	28	28	28
F	28	27	28	28	27	29	28	28	28
IRL	34	33	36	33	32	34	34	32	35
I	23	22	23	22	21	23	22	21	22
L	25	25	26	26	25	26	:	:	:
NL	25	24	25	24	24	24	26	25	26
A	25	23	27	25	22	28	25	23	27
P	28	26	30	28	27	29	29	27	30
FIN	:	:	:	32	30	33	34	33	35
S	:	:	:	:	:	:	29	26	30
UK	33	30	36	30	27	33	33	31	36
EU15T	27	25	28	26	25	27	26	25	27

Pensions de vieillesse comprises dans les transferts sociaux									
	1995			1996			1997		
	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F
B	45	42	48	46	42	49	46	43	49
DK	40	37	42	40	37	43	38	35	41
D	39	34	43	38	34	42	38	35	42
EL	38	36	40	37	37	37	38	36	39
E	41	39	43	42	40	43	42	41	43
F	40	38	42	41	38	43	41	39	43
IRL	42	40	44	42	40	44	40	39	42
I	40	38	42	41	38	44	42	40	45
L	41	38	43	42	40	44	:	:	:
NL	38	36	41	38	36	41	37	34	40
A	42	37	46	40	36	44	40	36	43
P	38	35	40	38	36	40	39	36	41
FIN	:	:	:	38	36	40	39	38	41
S	:	:	:	:	:	:	45	41	48
UK	42	38	45	39	35	43	43	39	46
EU15T	40	37	43	40	37	43	41	38	44

Source: Eurostat, PCM

Les valeurs présentant une répartition par sexe pour des foyers de plusieurs personnes reposent sur l'hypothèse d'un partage égal des revenus du foyer.

Remarque : concernant l'interruption de la série pour le Royaume-Uni, voir le tableau 1.

7. Risque de pauvreté persistant 3 années de suite (1995-1997) (60% of du revenu équivalent médian)

	Total	M	F
B	8	7	9
DK	3	3	3
D	8	7	9
EL	11	10	12
E	8	8	8
F	11	11	10
IRL	11	10	11
I	8	8	9
L	:	:	:
NL	4	4	5
A	5	5	6
P	15	14	16
FIN	:	:	:
S	:	:	:
UK	10	8	11
EU15T	9	8	9

Source: Eurostat, PCM (1995, 1996, 1997)

Les valeurs présentant une répartition par sexe pour des foyers de plusieurs personnes reposent sur l'hypothèse d'un partage égal des revenus du foyer.

Remarque : concernant l'interruption de la série pour le Royaume-Uni, voir le tableau 1.

8. Coefficient de variation - taux d'emploi (en pourcentage)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
B	8,1	7,7	7,5	7,5	7,6	8,0
D	5,9	5,8	5,5	5,6	5,8	5,9
EL	9,0	10,1	9,1	7,3	7,3	7,3
EL	10,7	10,6	10,9	11,2	10,9	10,8
F*	6,9	7,0	7,1	7,2	7,1	6,9
I	16,3	17,5	17,2	16,5	17,2	17,1
NL	3,1	3,5	3,2	3,1	2,7	2,1
A	3,2	3,2	2,8	2,6	1,7	3,0
P	6,3	8,1	9,6	7,4	7,5	8,2
FIN	7,1	7,2	7,2	7,3	7,5	7,1
S	:	4,3	3,2	4,2	4,4	4,7
UK	5,4	6,5	6,4	7,4	8,0	7,8

9. Taux de chômage de longue durée

	Total de la population en chômage de longue durée / Total de la population active.					
	1995	1996	1997	1998	1999	2000
B	5,8	5,8	5,4	5,7	5,2	3,8
DK	2,0	1,8	1,5	1,3	1,0	1,0
D	3,9	4,2	4,9	5,0	4,5	4,0
EL	4,6	5,4	5,3	5,9	6,5	
E	12,4	11,8	10,8	9,4	7,3	5,9
FR	4,7	4,7	5,0	5,0	4,7	3,8
IRL	7,2	6,9	5,7	:	2,8	1,7
I	7,4	7,9	8,1	7,1	7,1	6,4
L	0,7	0,9	0,9	0,9	0,8	0,6
NL	3,1	3,0	2,5	1,9	1,4	0,8
A	1,2	1,4	1,5	1,6	1,5	1,0
P	3,4	3,6	3,5	2,1	1,9	1,7
FIN	5,5	5,1	4,4	3,6	2,6	2,8
S	1,8	2,9	3,5	3,3	2,2	1,3
UK	3,8	3,3	2,7	2,0	1,8	1,5
EU-15	5,2	5,2	5,2	:	4,3	3,6

Hommes	Total de la population en chômage de longue durée / Total de la population active.					
	1995	1996	1997	1998	1999	2000
B	4,5	4,4	4,2	4,5	4,5	3,1
DK	1,8	1,6	1,2	0,9	0,9	0,9
D	3,2	3,6	4,3	4,5	4,2	3,7
EL	2,6	2,8	2,8	3,1	3,7	
E	8,8	8,1	7,5	6,1	4,4	3,5
FR	3,9	3,8	4,2	4,3	3,9	3,0
IRL	7,8	7,5	6,4	:	3,2	2,1
I	5,7	6,1	6,4	5,6	5,4	4,9
L	0,5	0,7	0,6	0,7	0,7	0,5
NL	2,9	2,6	1,9	1,5	1,1	0,7
A	1,0	1,2	1,4	1,5	1,3	1,0
P	3,0	3,1	3,0	1,6	1,6	1,4
FIN	6,3	5,6	4,6	4,2	2,6	2,8
S	2,3	3,5	3,8	3,9	2,7	1,4
UK	5,0	4,4	3,6	2,6	2,3	2,0
EU-15	4,5	4,5	4,5	:	3,6	3,0

Femmes	Total de la population en chômage de longue durée / Total de la population active.					
	1995	1996	1997	1998	1999	2000
B	7,7	7,8	7,1	7,4	6,2	4,8
DK	2,1	2,1	1,8	1,8	1,2	1,2
D	4,9	4,9	5,6	5,7	4,9	4,3
EL	7,9	9,6	9,2	10,1	10,7	
E	18,2	17,5	16,1	14,4	11,6	9,5
FR	5,8	5,8	5,9	5,9	5,5	4,7
IRL	6,1	5,9	4,6	:	2,1	1,0
I	10,3	11,0	11,0	9,6	9,8	8,8
L	0,9	1,2	1,3	1,1	0,9	0,6
NL	3,4	3,5	3,2	2,3	1,7	1,1
A	1,5	1,5	1,5	1,8	1,7	1,0
P	4,0	4,3	4,1	2,6	2,2	2,0
FIN	4,6	4,5	4,1	3,1	2,6	2,7
S	1,3	2,2	3,1	2,7	1,6	1,1
UK	2,2	1,8	1,6	1,3	1,1	0,9
EU-15	6,1	6,2	6,2	:	5,2	4,4

10. Part du chômage de longue durée

	Total de la population en chômage de longue durée / Total de la population active.					
	1995	1996	1997	1998	1999	2000
B	62,4	61,3	60,5	61,7	60,5	54,3
DK	27,9	26,5	27,0	26,7	20,3	21,3
D	48,3	47,2	49,2	51,5	50,8	50,6
EL	50,9	56,3	55,4	54,5	55,3	0,0
E	54,6	52,8	51,7	49,7	46,3	41,8
FR	39,9	38,0	39,2	41,6	38,7	40,0
IRL	60,1	58,6	55,6	:	48,3	40,5
I	62,9	65,1	65,6	58,9	60,6	61,0
L	22,4	27,6	34,6	31,3	32,3	25,0
NL	43,6	46,0	44,9	42,4	37,7	29,6
A	27,0	25,6	28,3	29,2	31,2	27,0
P	48,7	49,9	53,4	44,1	40,9	40,5
FIN	32,3	32,8	29,2	27,6	22,3	28,6
S	20,4	30,0	33,9	37,4	29,1	22,0
UK	43,5	39,8	38,6	32,6	29,6	27,3
EU-15	48,6	47,9	48,5	:	45,6	43,9

11. Part du chômage de très longue durée

	Total de la population en chômage de très longue durée / Total de la population active.					
	1995	1996	1997	1998	1999	2000
B	3,8	3,8	3,7	4,1	3,8	2,7
DK	0,8	0,8	0,6	0,6	0,5	0,3
D	2,2	2,5	3,0	3,1	2,9	2,6
EL	2,5	3,2	3,1	3,8	3,9	3,6
E	8,1	7,7	7,1	6,2	4,8	3,8
FR	2,4	2,6	2,6	2,7	2,7	2,3
IRL	5,1	4,7	3,8	:	1,9	:
I	4,9	5,5	5,6	4,9	5,0	4,8
L	0,3	0,4	0,2	0,3	0,5	0,2
NL	2,0	1,9	1,5	1,2	0,8	0,5
A	0,6	0,7	0,7	0,9	0,7	0,8
P	1,4	1,7	1,9	1,2	0,9	0,9
FIN	2,9	2,9	2,6	2,0	1,5	1,3
S	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
UK	2,4	2,1	1,8	1,3	1,1	0,9
EU-15	3,1	3,2	3,2	:	2,7	:

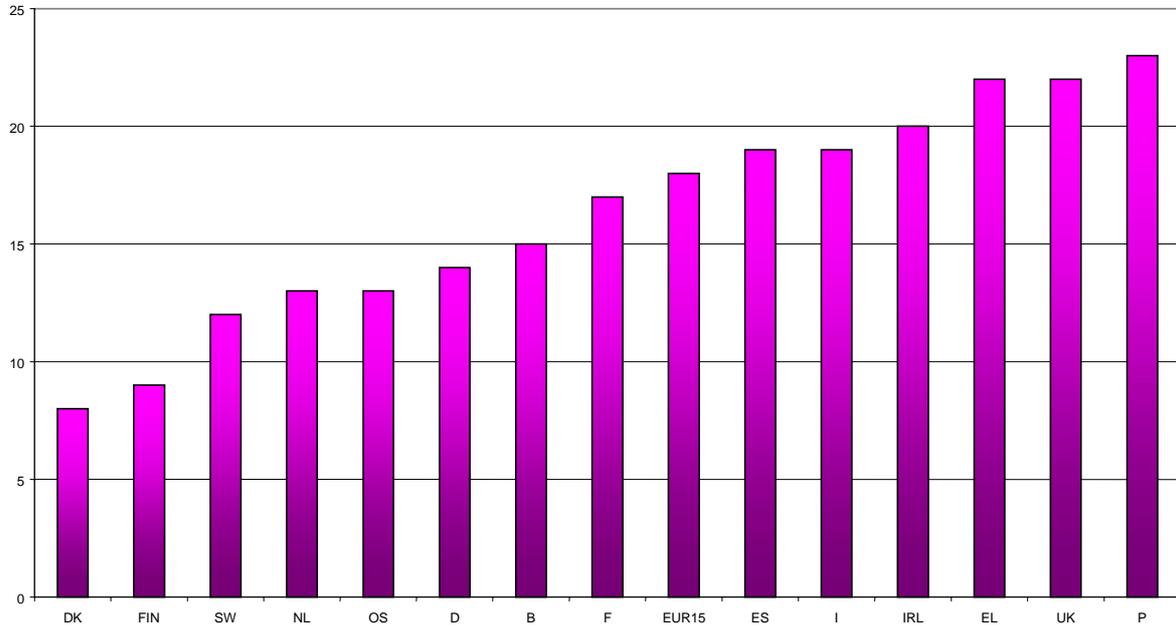
Hommes	Total de la population en chômage de très longue durée / Total de la population active.					
	1995	1996	1997	1998	1999	2000
B	2,7	2,8	2,8	3,2	3,0	2,1
DK	0,6	0,7	0,5	0,4	0,4	0,3
D	1,7	2,1	2,5	2,6	2,6	2,3
EL	1,4	1,5	1,6	1,9	2,1	2,1
E	5,4	5,0	4,6	3,8	2,8	2,2
FR	1,9	2,1	2,1	2,3	2,2	1,8
IRL	5,9	5,5	4,5	:	2,3	:
I	3,8	4,3	4,4	3,9	3,9	3,7
L	0,2	0,3	0,2	0,3	0,4	0,1
NL	1,9	1,7	1,2	1,1	0,7	0,4
A	0,6	0,7	0,8	0,8	0,7	0,9
P	1,2	1,4	1,5	1,0	0,7	0,8
FIN	3,5	3,4	2,8	2,4	1,6	1,5
S	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
UK	3,3	3,0	2,5	1,8	1,5	1,2
EU-15	2,7	2,8	2,7	:	2,3	:

Femmes	Total de la population en chômage de très longue durée / Total de la population active.					
	1995	1996	1997	1998	1999	2000
B	5,3	5,3	4,8	5,3	4,8	3,4
DK	1,0	0,9	0,8	0,9	0,6	0,4
D	3,0	3,1	3,6	3,6	3,2	2,9
EL	4,4	5,8	5,6	6,7	6,5	5,9
E	12,5	11,9	10,9	10,0	7,9	6,2
FR	2,9	3,2	3,1	3,2	3,2	2,8
IRL	3,7	3,6	2,7	:	1,2	:
I	6,8	7,4	7,4	6,4	6,7	6,4
L	0,4	0,5	0,2	0,4	0,6	0,3
NL	2,1	2,1	1,8	1,3	0,9	0,7
A	0,7	0,7	0,7	0,9	0,7	0,7
P	1,7	2,1	2,2	1,5	1,2	1,1
FIN	2,3	2,4	2,4	1,5	1,4	1,1
S	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
UK	1,2	0,9	0,9	0,7	0,6	0,5
EU-15	3,7	3,9	3,8	:	3,3	:

12. Taux d'abandon scolaire précoce par sexe (âge 18-24 ans)

		1995	1996	1997	1998	1999	2000
B	M	16,6	14,7	14,2	16,7	17,7	14,8
	F	13,5	11,0	11,2	12,3	12,7	10,2
	Total	15,1	12,8	12,7	14,5	15,2	12,5
DK	M	5,2	12,2	11,0	9,5	14,2	13,4
	F	6,9	12,1	10,3	10,0	9,1	9,9
	Total	6,1	12,1	10,7	9,8	11,6	11,7
D	M	9,7	12,5	12,3	:	14,2	14,6
	F	11,4	14,2	13,5	:	15,6	15,2
	Total	10,6	13,3	12,9	:	14,9	14,9
EL	M	26,6	24,2	23,7	24,6	21,2	21,8
	F	18,8	17,8	16,7	15,5	14,8	12,9
	Total	22,7	21,0	20,2	20,1	18,0	17,4
E	M	38,1	36,4	35,0	34,8	34,7	33,7
	F	28,4	25,3	24,5	23,7	23,0	22,4
	Total	33,3	30,9	29,8	29,2	28,9	28,1
F	M	16,8	17,0	15,4	16,2	16,0	14,8
	F	14,2	13,7	13,0	13,7	13,5	11,8
	Total	15,5	15,3	14,2	14,9	14,7	13,3
IRL	M	25,7	23,5	22,6	:	:	:
	F	17,1	14,2	15,1	:	:	:
	Total	21,4	18,8	18,8	:	:	:
I	M	35,8	34,9	33,7	32,3	30,3	32,4
	F	29,1	27,7	26,2	24,5	24,2	25,6
	Total	32,4	31,3	29,9	28,4	27,2	29,0
L	M	32,9	32,8	30,9	:	18,9	15,9
	F	33,9	37,9	30,5	:	19,4	17,6
	Total	33,4	35,3	30,7	:	19,1	16,8
NL	M	:	18,1	16,8	17,0	17,5	17,5
	F	:	17,1	15,2	14,0	14,9	15,9
	Total	:	17,6	16,0	15,5	16,2	16,7
A	M	9,9	9,2	9,0	:	:	:
	F	17,3	14,9	12,5	:	:	:
	Total	13,6	12,0	10,8	:	:	:
PT	M	47,1	45,6	46,8	51,7	51,3	50,6
	F	35,5	34,4	34,4	42,0	39,6	35,6
	Total	41,3	40,0	40,6	46,9	45,5	43,1
FIN	M	15,1	11,4	9,1	8,6	12,0	12,5
	F	10,5	10,8	7,0	7,2	7,9	7,2
	Total	12,8	11,1	8,1	7,9	10,0	9,8
S	M	:	9,0	7,3	:	7,7	9,2
	F	:	6,0	6,2	:	6,1	6,2
	Total	:	7,5	6,7	:	6,9	7,7
UK	M	4,2	4,8	5,5	:	7,3	6,5
	F	5,1	6,4	6,0	:	7,0	7,1
	Total	4,7	5,6	5,8	:	7,1	6,8
EU15T	M	23,2	22,6	21,8	27,0	20,9	20,7
	F	19,4	18,6	17,8	20,2	16,9	16,4
	Total	21,3	20,6	19,8	23,6	18,9	18,5

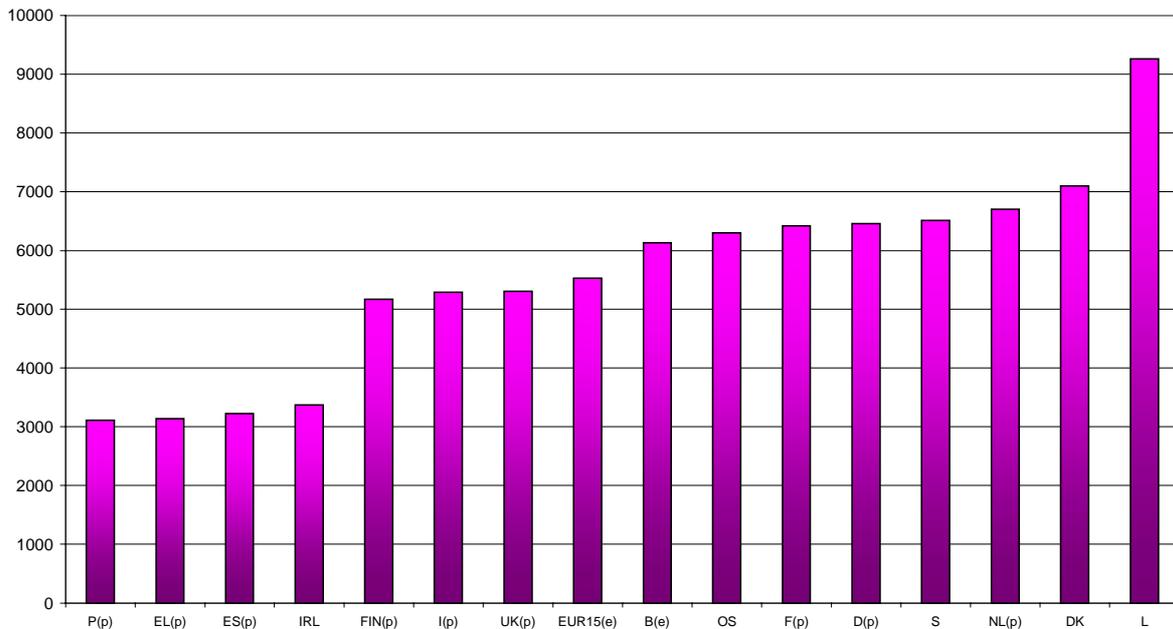
1. Risque de pauvreté en 1997



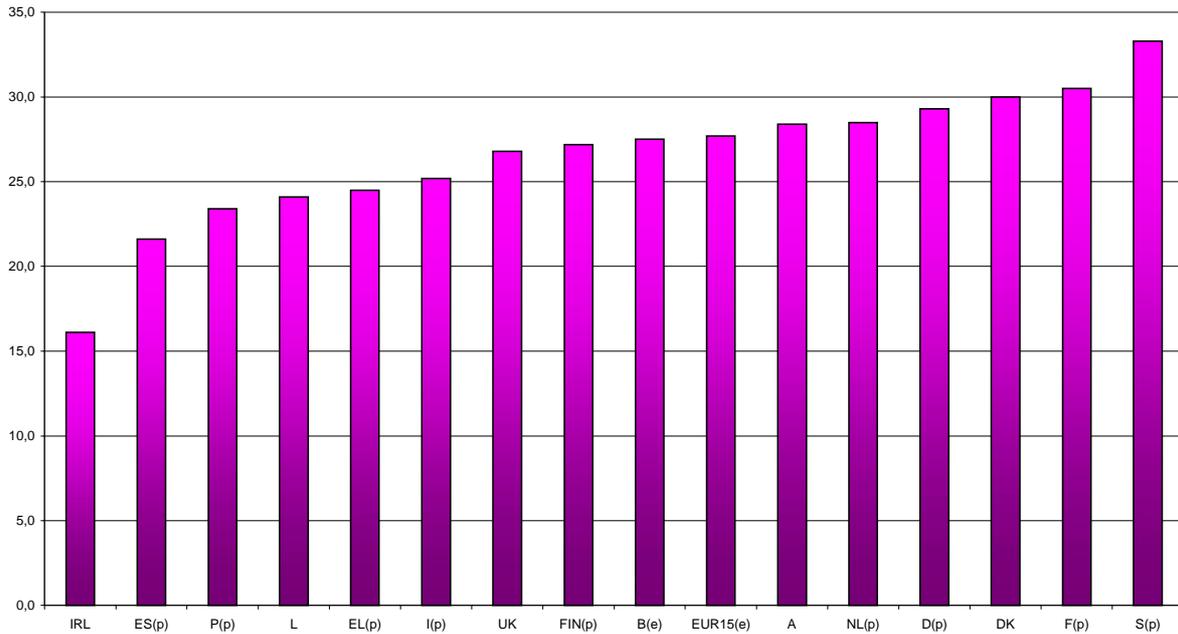
UK: Ce chiffre n'est pas comparable tel quel avec celui de 1996 (18%). Les données font actuellement l'objet d'une révision afin d'en améliorer la comparabilité avec celles des autres États membres.

L: Toutes les données du Luxembourg datent de 1996

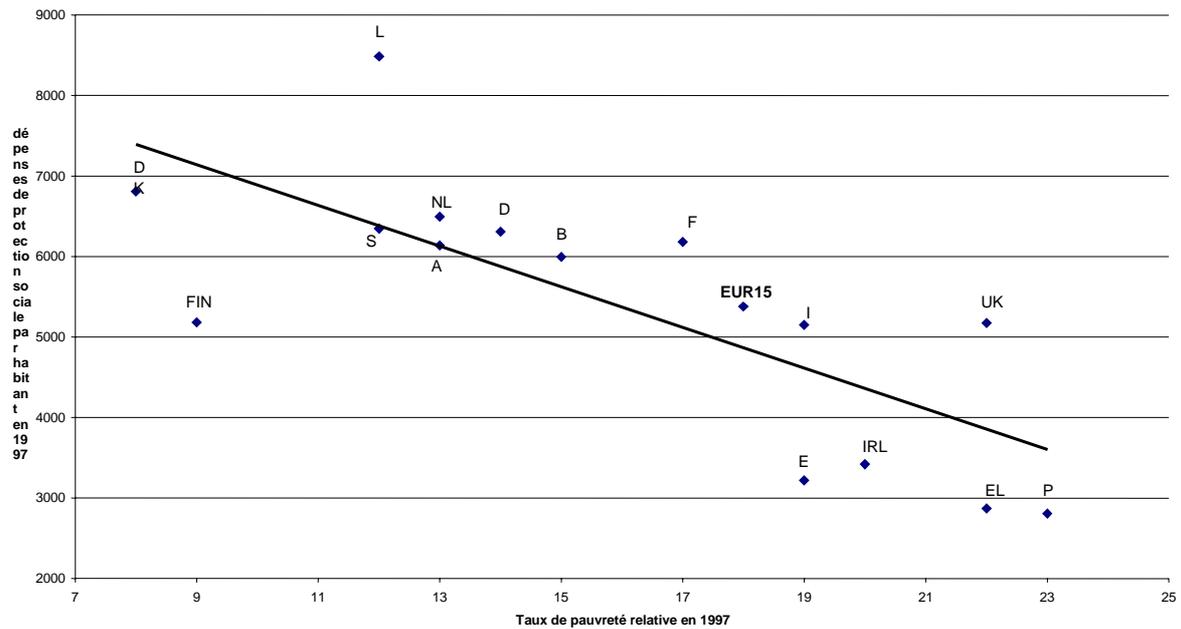
2. Dépenses de protection sociale par habitant (SPA) en 1998



3. Pourcentage du PIB consacré à la protection sociale en 1998



GRAPHIQUE 4 - Corrélation entre la pauvreté relative et les dépenses sociales par habitant (SPA) en 1997



UK: Ce chiffre n'est pas comparable tel quel avec celui de 1996 (18%). Les données font actuellement l'objet d'une révision afin d'en améliorer la comparabilité avec celles des autres États membres.

L: Toutes les données du Luxembourg datent de 1996

Exemples d'indicateurs utilisés dans les PAN/incl:

concernant le travail

- temps partiel involontaire (F)
- taux d'activation (indicateur EMCO) (F)
- taux d'emploi des femmes avec et sans enfants (I)
- % de personnes ne pouvant pas travailler à cause de personnes à charge (enfants ou autres) (SILC) (F)
- % de la population participant à un travail bénévole (NL)
- taux d'emploi des groupes défavorisés (personnes handicapées, parents isolés, minorités ethniques, + de 50 ans) (UK)
- ménages avec deux ou plus deux membres au chômage (I)

concernant l'accès aux ressources minimales

- perception de la pauvreté (I, B)
- proportion de personnes âgées de 18 à 65 ans recevant des prestations pendant au moins six mois dans l'année (DK)
- proportion de personnes ayant été au chômage ou en activation pendant au moins 80 % du temps au cours des trois dernières années ou en formation/en congé d'études ou ayant bénéficié d'aides financières ou réhabilités ou bénéficiaires d'allocations maladie (DK)

concernant les conditions de vie

- indicateurs de condition de vie (dénuement non monétaire cumulé) (F)

concernant les logements

- indicateurs de logement (existence d'équipements - tous séparés) (F)
- surpeuplement (F)
- coût du logement (F)
- nombre de sans-abri / nombre de personnes utilisant des refuges (F,NL, Fin)

concernant la santé

- renoncement aux dépenses médicales pour des raisons financières (F, B)
- % de personnes limitées dans leurs activités quotidiennes pour cause de maladie/de handicap (B, F)

- % de personnes handicapées vivant seules (I)
- Taux de personnes handicapées âgées de 16 à 64 ans sur le marché du travail (I)
- Taux d'adultes fumeurs (UK)

concernant l'éducation et la formation

- % d'analphabétisme fonctionnel (B)
- % du budget du ménage consacré à l'éducation (B)
- absentéisme scolaire (UK, E)
- lien entre les niveaux d'éducation des parents et des enfants (B)

concernant l'accès aux services

- % de personnes vivant à moins de 10 minutes à pied d'un moyen de transport en commun (F)

concernant la participation sociale et culturelle

- % de personnes ayant assisté à un spectacle (théâtre, cinéma) le mois précédent (F)
- participation culturelle au cours des 12 derniers mois (F)
- sport pratiqué au cours des 12 derniers mois (F)
- % des ménages pouvant s'offrir une semaine de vacances hors de chez eux (F)

concernant l'accès aux nouvelles technologies

- proportion de la population utilisant des ordinateurs personnels, par tranche de revenus
- proportion de la population utilisant Internet, par tranche de revenus

concernant l'endettement

- % de la population (très) endettée (NL, B, Fin)

concernant les enfants

- % d'enfants dans des ménages vivant en-dessous du seuil de pauvreté (I, PT, UK)
- % d'enfants vivant dans des ménages dans lesquels personne ne travaille (B, UK)
- enfants vivant dans des ménages dans lesquels personne ne travaille alors que certains des membres sont en âge de travailler (UK)

- enfants dans des ménages vivant au-dessous des critères normatifs de décence (UK)
- nombre d'enfants vivant dans des logements temporaires (UK, Fin)
- % d'enfants en institutions (F, Fin)

concernant les personnes âgées

- % de personnes âgées vivant seules
- % de personnes âgées isolées (pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus et vivant seule sans enfants ni frères ou sœurs en vie) (I)
- % de personnes âgées vivant dans un ménage en dessous du seuil de pauvreté (I, RU)
- proportion de personnes âgées dans des ménages vivant au-dessous des critères normatifs de décence (RU)
- proportion de la population de personnes âgées bénéficiant d'une aide pour vivre de façon indépendante (RU)
- proportion des personnes âgées dont la vie est affectée par un sentiment d'insécurité (RU)

concernant des groupes spécifiques

- détenus (moyenne sur un jour particulier) (FIN)
- réinsertion de prisonniers (F, B)
- incidence de l'abus d'alcool (Fin, E)
- incidence de la toxicomanie (RU, Fin)
- taux de cambriolages domestiques (RU)
- crimes violents (par 100 000) (FIN)
- suicide (Fin)

concernant les disparités territoriales

- proportion d'étudiants issus de zones défavorisées et sous représentées dans l'enseignement supérieur, comparée à la population étudiante globale dans l'enseignement supérieur (Écosse)
- Les Pays-Bas ont inclus un exemple d'un ensemble d'indicateurs et d'objectifs locaux pour une localité spécifique (HAARLEM).

ANNEXE II

**EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES FIGURANT DANS LES PLANS D'ACTION
NATIONAUX CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE**

Partie III - ANNEXES

1.	Emploi.....	29
2.	Revenu minimum / filet de sécurité social.....	31
3.	Santé.....	31
4.	Logement	32
5.	Éducation	33
6.	Justice.....	34
7.	E-Inclusion (TIC).....	35
8.	Culture, sports, loisirs	36
9.	Endettement	36
10.	Sans-abri.....	37
11.	Dimension territoriale/régionale	37
12.	Solidarité familiale / enfants	38
13.	Aide aux plus vulnérables	40
14.	Mobilisation des parties prenantes	41

1. EMPLOI

<i>État membre</i>	<i>Nom de la mesure</i>	<i>Résumé</i>
A	1. Emploi assisté	Projet conçu pour apporter orientations et aide aux handicapés, ainsi que différentes formes d'assistance aux employeurs afin de permettre aux travailleurs handicapés d'exprimer tout leur potentiel.
BE	1. <i>Plan Rosetta</i>	Le plan oblige les sociétés à employer un certain pourcentage de jeunes de moins de 25 ans.
DA	1. Programme de développement méthodologique	Ce projet, qui doit démarrer fin 2001, vise à développer des méthodes nouvelles et plus efficaces de travail social sur le terrain pour accroître la qualité des actions sociales et améliorer le niveau d'information.
	2. Types d'emploi pour personnes hautement expérimentées et qualifiées	Projet pilote de trois ans qui doit démarrer en 2001 et dont l'objectif est de recueillir et de diffuser les connaissances existantes et des idées pouvant déboucher sur des initiatives locales de création d'emplois.
	3. Sensibilisation accrue aux efforts locaux liés au marché de l'emploi	Importante campagne d'information engagée en collaboration avec le Conseil social, qui sera lancée en 2001.
	4. Mesure des effets	Projet de suivi local des mesures en matière de politique du marché du travail.
	5. <i>Youth Project</i>	Projet modèle (1999-2002) s'adressant aux autorités locales pour qu'elles soutiennent l'intégration des jeunes issus de groupes vulnérables dans des programmes de formation et d'éducation et sur le marché de l'emploi.
	6. Projet de réinsertion par le travail pour les groupes vulnérables	Programme destiné à élaborer des projets individuels de réinsertion sur le marché du travail.
DE	1. « <i>Course Scheme</i> » pour combattre le chômage de longue durée (Brandebourg)	Programme introduit en 1993 au Brandebourg pour encourager les chômeurs de longue durée à prendre l'initiative de se réinsérer sur le marché du travail.

	2. Emploi temporaire de bénéficiaires de l'assistance sociale au profit de la collectivité (Bavière)	Utilisation du travail temporaire pour aider les bénéficiaires de l'assistance sociale à réintégrer le marché du travail.
	3. Le travail doit payer Allocations familiales supplémentaires destinées à éviter la dépendance vis-à-vis de l'assistance sociale (Rhénanie-Palatinat)	Programme lancé en mai 2000 pour déterminer comment inciter les bénéficiaires de l'assistance sociale ayant des enfants à charge à prendre un emploi rémunéré.
FR	1. <i>Trace</i> – Parcours d'insertion	Programme permanent destiné à promouvoir une intervention précoce et personnalisée pour faciliter la recherche d'emploi et éviter le chômage chez les jeunes et chez les adultes.
	2. Aide aux chômeurs qui démarrent ou reprennent une activité	Mesures sociales et fiscales destinées à fournir aux entrepreneurs des conseils et une aide financière.
I	1. <i>Projet Moriana</i> – Municipalités de Milan et Turin et provinces de Naples et de Gênes.	Nouveaux emplois pour les jeunes socialement exclus. Le projet vise à insérer les jeunes sur le marché du travail grâce à des emplois dans la « nouvelle économie » et grâce à la création de centres d'agrégation de micro-entreprises indépendantes.
NL	1. Parcours d'insertion pour les minorités	Accord cadre conclu en juin 2000 entre le gouvernement et un certain nombre de grandes sociétés pour améliorer la participation au marché du travail et l'intégration des minorités ethniques.
	2. Activation des talents	Divers projets locaux destinés à occuper les personnes très éloignées du marché du travail et socialement isolées, grâce au travail bénévole, à l'emploi protégé, à la formation professionnelle et aux emplois subventionnés.
PT	1. <i>Horizons 2000</i>	Programme offrant des conseils individualisés et proposant des formations et des emplois appropriés aux chômeurs.

SV	1. Possibilités réelles combinant le rôle de parent et le travail	Système associant les allocations familiales et les services de gardes d'enfants pour aider les deux parents à concilier travail et vie de famille.
-----------	---	---

2. REVENU MINIMUM / FILET DE SÉCURITÉ SOCIAL

<i>État membre</i>	<i>Nom de la mesure</i>	<i>Résumé</i>
A	1. Intégration des travailleurs atypiques dans le système social	Promotion de la couverture sociale visant à garantir la sécurité sociale à toutes les personnes économiquement actives ou à leur donner la possibilité d'opter pour un régime de protection offrant de bonnes conditions.
	2. Pension minimale sous conditions de ressources	Octroi d'une pension minimale sous forme de paiements compensatoires aux personnes ayant été assurées pendant une courte période ou touchant de faibles revenus.
EL	1. EKAS – Aide au revenu ciblée pour les retraités	Le supplément de solidarité sociale pour les retraités, créé en 1996, offre des allocations supplémentaires aux retraités les plus démunis.
I	1. Allocation de revenu minimum – 237 municipalités dans toute l'Italie.	Expérimentation d'un dispositif de revenu minimum, destiné aux personnes et aux ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté et accompagné de mesures d'activation.
PT	1. Revenu minimum garanti	Mesure destinée à garantir un revenu minimal à tous les citoyens nécessiteux.

3. SANTÉ

<i>État membre</i>	<i>Nom de la mesure</i>	<i>Résumé</i>
BE	1. Facture santé maximale	Réforme du système de santé garantissant aux foyers à faible revenus que leur contribution aux dépenses annuelles de santé ne dépassera pas un certain plafond.
DA	1. INTEGRA – Projet <i>Retour à la vie</i>	Projet en partenariat avec la Commission européenne et les autorités locales d'Odense et de Frederica visant à développer les ressources humaines et les

		qualifications, première étape vers la réinsertion sociale et fonctionnelle des groupes de toxicomanes marginalisés.
DE	1. Soins médicaux pour les sans-abri - Berlin	Programme intégré d'offre de services sur le terrain accessibles aux sans-abri (par exemple, chirurgie mobile et accès aux consultations médicales).
	2. Soins médicaux pour immigrés en Basse-Saxe	Programme d'assistance sanitaire et de soins à l'intention des immigrés, qui supprime les barrières linguistiques et culturelles.
FR	1. Couverture maladie universelle	Réforme du système de santé, introduite en 1999, qui rend la sécurité sociale accessible à tous et qui offre aux plus démunis une prise en charge des dépenses dépassant la couverture de base.

4. LOGEMENT

<i>État membre</i>	<i>Nom de la mesure</i>	<i>Résumé</i>
BE	1 Loi fédérale sur le logement	Loi fédérale adoptée en 1997 définissant les conditions minimales que doit remplir un immeuble destiné à la location, comme les prescriptions minimales de sécurité, les installations électriques, l'eau courante et le logement.
ES	1. Plan pour le centre historique de Saragosse	Programme destiné à maintenir la population existante et à attirer de nouveaux habitants dans le centre historique de Saragosse.
FR	1. <i>Loca-Pass</i> : aides facilitant l'accès des jeunes à la location	Programme destiné aux jeunes de moins de 30 ans à la recherche d'un logement, auxquels il fournit une avance et une caution en garantie.
NL	1. "EOS": modernisation de l'allocation logement	Programme gouvernemental visant à améliorer l'efficacité, l'accueil du client et les informations sur les allocations logement.

	2. Plan d'investissement social : Overtoomse Veld Noord à Amsterdam	Plate-forme consultative composée de représentants du gouvernement local, d'associations proposant des logement et d'entreprises locales, en vue d'améliorer le logement local et la politique urbaine.
--	---	---

5. ÉDUCATION

<i>État membre</i>	<i>Nom de la mesure</i>	<i>Résumé</i>
BE	1. Réduire le coût de l'éducation	Diverses initiatives pour augmenter l'aide financière aux familles et aux enfants les plus démunis.
DA	1. Jeu linguistique – intégration d'enfants bilingues dans les structures de jour et les écoles.	Projet conduit par l'autorité locale d'Alberstlund et consacré au développement linguistique chez les enfants danois et bilingues.
DE	1. Modèle "Rath" en Rhénanie-du-Nord-Westphalie	Ensemble de mesures de réinsertion destinées à réduire le nombre de jeunes quittant l'école précocément.
	2. Cours d'intégration pour développer les compétences sociales et linguistiques à Hambourg	Programme permettant aux adolescents et aux jeunes adultes immigrés d'améliorer leur connaissance de l'allemand.
I	1. "Chance" – Municipalité de Naples	Programme destiné aux enfants de 13 à 15 ans, visant à réintégrer les jeunes déscolarisés dans le système éducatif.
	2. Socialisation et créativité chez les jeunes – 27 municipalités du centre et du nord de l'Italie	Programme de formation destiné aux jeunes exclus utilisant la socialisation et la créativité, et encourageant la création de coopératives.
IRL	1. Projet "Stepping stones", commission pour la jeunesse de Watterford	Projet de développement des compétences personnelles et scolaires des jeunes chômeurs afin d'augmenter leurs perspectives d'emploi.

	2. Centre de formation ouvert "Colaiste ide", ville de Dublin	Centre créé en 1994 pour offrir une formation souple de qualité aux chômeurs, aux parents isolés, aux parents au foyer et à tous ceux qui ont besoin d'une éducation adaptée.
	3. Projet de mise à l'épreuve de Moyross "Step by Step"	Projet visant à développer la formation professionnelle pour les jeunes délinquants et les jeunes à risques, âgés de 15 à 25 ans.
NL	1. Fondation prenant en charge les frais de scolarité de Tilburg	Fondation créée en 1996 pour donner aux enfants des parents les moins aisés la possibilité de prendre part aux activités extrascolaires normales.
	2. Politique d'élargissement de l'école : Écoles ouvertes sur le voisinage	Initiatives destinées à intégrer les écoles dans le voisinage en offrant une large gamme d'activités aux enfants, aux parents et aux autres résidents locaux.
PT	1. Lutte contre l'exclusion sociale et scolaire dans l'enseignement primaire.	Ensemble de mesures politiques destinées à réduire les abandons scolaires en diversifiant l'offre de formation et en facilitant la transition entre l'école et la vie active grâce à une formation qualifiante.
	2. Agence nationale pour l'éducation et la formation des adultes - ANEFA	Structure permanente chargée de la promotion de l'éducation et de la formation tout au long de la vie pour les personnes à faible niveau scolaire ou qualification

6. JUSTICE

<i>État membre</i>	<i>Nom de la mesure</i>	<i>Résumé</i>
EL	1. Le médiateur: favoriser l'égalité d'accès	Création d'une autorité autonome fonctionnant comme un mécanisme indépendant extrajudiciaire pour le contrôle et la médiation.
DA	1. Protection juridique des groupes les plus vulnérables de la société	Fait partie du plus grand projet «Service et assistance» consistant en un travail intensif de terrain pour atteindre les groupes de la société les plus vulnérables afin de leur permettre d'utiliser les services offerts par les autorités publiques.

FR	1. Accès à la justice	Création des Maisons de la justice et renforcement du rôle des médiateurs locaux pour permettre à la population, et en particulier aux exclus, de mieux connaître et faire appliquer leurs droits.
-----------	-----------------------	--

7. E-INCLUSION (TIC)

<i>État membre</i>	<i>Nom de la mesure</i>	<i>Résumé</i>
DA	1. <i>SOLICOM</i> – Projet TI pour les exclus sociaux de Vejle	Projet lancé en 1999 pour donner aux groupes socialement exclus une chance d'accéder aux technologies de l'information et des communications.
ES	1. <i>OMNIA</i> – Catalogne	Projet lancé en 1999 pour installer des centres IT dans les zones les plus défavorisées.
I	1. "Sito Word Scuola" – ministère de l'éducation	Apprendre aux étudiants et aux enseignants à utiliser les nouvelles technologies.
	2. <i>Domus Area, Teledidattica, Relais Service, Teleslavoro, Rete Radio-Mobile</i> – ministère de l'emploi, ministère de la santé, municipalité de Ferrera, entreprise privée	Utilisation des nouvelles technologies pour permettre aux personnes âgées, handicapées et/ou socialement marginalisées de conserver des contacts sociaux tout en restant à domicile.
NL	1. Internet dans les centres d'hébergement et de soins pour personnes âgées	Projet national ayant pour but de familiariser les personnes âgées avec les ordinateurs et Internet grâce au développement des cybercafés.
	2. Connaître le voisinage : TIC dans le quartier.	Projets expérimentaux visant à offrir, essentiellement aux habitants des quartiers défavorisés, un accès à toute une gamme de services électroniques novateurs grâce à une infrastructure TIC de qualité.
	3. Supprimer les barrières : Internet et les handicapés	Ce projet a pour but de développer l'accès à Internet pour les handicapés et d'améliorer l'accès des personnes handicapées aux fonctionnalités d'Internet et des technologies de la communication.

	4. Une maison virtuelle pour les sans-abri	Projet destiné à familiariser les personnes sans-abri avec les TIC, tout en respectant leur propre rythme.
SV	1. TIC pour les handicapés	Programme conçu pour tester et développer l'utilisation des TIC par les handicapés pendant la période 1998-2001.
UK	1. Université pour l'industrie - <i>Learndirect</i>	Société privée, à financement privé et public, ayant pour objectif de stimuler la demande des adultes et des PME en formation tout au long de la vie, et spécialement en matière de TIC.

8. CULTURE, SPORTS, LOISIRS

<i>État membre</i>	<i>Nom de la mesure</i>	<i>Résumé</i>
FR	1. <i>Bourse Solidarité Vacances</i>	Bourse distribuée par les services sociaux locaux pour permettre aux familles socialement défavorisées de partir en vacances.
IRL	1. <i>CELTTs</i> (Programme celtique de formation et de tourisme éco-loisirs) - commission pour la jeunesse de Waterford.	Projet destiné à fournir une formation agréée commune aux jeunes qui travaillent dans le secteur des loisirs d'extérieur.

9. ENDETTEMENT

<i>État membre</i>	<i>Nom de la mesure</i>	<i>Résumé</i>
A	1. Faillite personnelle	Procédure établie en 1995 permettant à tous les débiteurs de s'acquitter de leurs dettes dans des conditions précisément définies et dans un délai raisonnable (en général sept ans).

10. SANS-ABRI

A	1. Mesures en faveur des sans-abri	Programme créé à Vienne pour éviter et combattre la clochardisation en prévenant les expulsions, grâce aux centres de jour, aux logements protégés et aux logements durables appropriés.
DE	1. Éviter la clochardisation : offrir un endroit permanent pour vivre - Rhénanie du Nord-Westphalie.	Programme d'aide aux sans-abri et de promotion de stratégies intégrées, à l'interface entre le développement urbain, le logement et la politique sociale.
ES	1. Relogement dans une habitation « normale » - IRIS à Madrid	Institut créé à Madrid pour aider les habitants des bidonvilles à trouver des logements décentes.
	2. Réseau IGLOO	Mise en place de réseaux nationaux, régionaux et locaux pour fournir des réponses simultanées et multidimensionnelles au problème des sans-abri.
NL	1. <i>Fondation Voila</i> pour les sans-abri, les sans-abri travaillent pour les sans-abri à Amsterdam	Le but de la fondation est de faire en sorte que les sans-abri s'entraident en développant des idées et en démarrant des projets conçus pour et par les sans-abri.
	2. <i>Pension Maaszicht</i> : jeunes sans-abri retrouvant une place dans la communauté - Rotterdam	A Rotterdam, ce centre offre logement et conseils aux jeunes sans-abri afin de faciliter leur retour dans la société « normale ».

11. DIMENSION TERRITORIALE/RÉGIONALE

<i>État membre</i>	<i>Nom de la mesure</i>	<i>Résumé</i>
DE	1. <i>Cité sociale</i> - Brême	Programme associant quatre domaines d'action : stimulation de l'activité économique, nouveaux projets et services, développement résidentiel et rajeunissement de points focaux.

	2. <i>Vivre dans les quartiers</i> - Brême	Programme axé sur le développement résidentiel et de quartier, tout en aidant le voisinage.
	3. Promotion de l'amélioration des conditions de vie et travail d'intérêt général - Rhénanie-Palatinat	Mesures visant à améliorer les conditions de vie dans les quartiers urbains et à promouvoir le travail d'intérêt général.
EL	1. Réactions au tremblement de terre d'Athènes	Ensemble de mesures coordonnées de politique urbaine et d'aménagement urbain, prises pour faire face au tremblement de terre d'Athènes du 7 septembre 1999.
ES	1. Confédération des centres pour le développement rural (<i>COCEDER</i>)	Réseau de centres chargés du développement intégré des zones rurales.
PT	1. Programme national de la lutte contre la pauvreté	Stratégie nationale financée par les Fonds structurels européens pour développer les zones rurales et urbaines.
UK	1. Réhabilitation communautaire - Pays de Galles	Programme destiné à réhabiliter les communautés les plus défavorisées du Pays de Galles, sur la base d'un examen récent des meilleures pratiques.

12. SOLIDARITÉ FAMILIALE / ENFANTS

<i>État membre</i>	<i>Nom de la mesure</i>	<i>Résumé</i>
A	1. <i>Allocation Carinthia</i> pour les enfants	Allocations familiales payées pour les enfants jusqu'à trois ans.
	2. Prévention de la violence familiale	Loi fédérale habilitant la police et la gendarmerie à enlever une personne potentiellement violente de son domicile et à émettre un ordre d'exclusion.
	3. Avance pour la prise en charge de l'enfant	Disposition prise afin que le <i>Bund</i> paie des avances pour les enfants au cas où la personne légalement responsable de la prise en charge fait défaut.
	4. Soins infirmiers	Système d'allocations fédérales standardisées pour les soins infirmiers, associé à une gamme adéquate de services sociaux pour les personnes dispensant des soins infirmiers privés.

DA	1. Les enfants doivent être vus et entendus, projet consacré aux enfants des familles d'alcooliques à Randers	Projet mené de 1996 à 1998 pour améliorer l'avenir des enfants et la motivation des parents dans les familles d'alcooliques.
DE	1. Mère et enfant Aide aux parents isolés - Bade Wurtemberg	Programme garantissant aux parents isolés l'assistance et l'indépendance financière nécessaires pour qu'ils puissent prendre soin de leurs enfants.
IRL	1. Projet de services aux familles - Waterford	Création d'un service d'informations de haute qualité sur l'accompagnement statutaire et volontaire de la famille.
PT	1. Les pères exerçant une activité professionnelle combinent vie professionnelle et vie de famille	Reconnaissance des droits des hommes qui sont à la fois travailleurs et pères.
	2. Commission pour la protection des enfants et des adolescents en danger	Institution officielle créée en 1991 pour promouvoir les droits des enfants et des adolescents grâce au développement de mesures préventives et curatives.
	3. <i>Crèches 2000</i>	Programme gouvernemental visant à développer la capacité du réseau national de crèches pour les enfants de moins de trois ans.
	4. <i>Naître citoyen</i>	Projet interministériel de mise en place d'un ensemble de procédures permettant de procéder à la déclaration légale immédiate des enfants à la maternité/à l'hôpital.
UK	1. <i>Sure Start</i> (Bon départ)	Stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants par le développement d'un programme local intégré.

13. AIDE AUX PLUS VULNÉRABLES

<i>État membre</i>	<i>Nom de la mesure</i>	<i>Résumé</i>
DA	1. Égalité des chances pour les handicapés	Amendement à la loi sur le logement garantissant la permanence d'opportunités égales pour les handicapés et en particulier un accès sans restriction à une vaste gamme de locaux.
	2. Programme d'intermédiation pour les minorités ethniques	Projet pilote permettant aux autorités locales et aux régions du service public pour l'emploi d'apporter un soutien financier destiné à acheter un peu de temps de travail d'un salarié d'une société privée afin que ce dernier puisse servir d'intermédiaire auprès de nouveaux salariés.
	3. Politique locale concernant l'intégration des minorités ethniques.	Programme transversal d'intégration adopté par les autorités locales de Greve afin de réunir toutes les initiatives qu'elles ont engagées.
DE	1. Programme anti discrimination Cohabitation homosexuelle en Schleswig-Holstein	Programme de lutte contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle dans divers domaines politiques.
	2. Places dans les crèches pour tous les enfants handicapés afin de les intégrer. - Hessen	Accord cadre entre le <i>Land</i> et les institutions concernées afin de garantir une place à tout enfant handicapé dans un établissement de jour.
ES	1. <i>Commune Metisse</i> d'Asturie	Diverses initiatives au niveau local pour favoriser l'intégration des immigrants
	2. <i>CANDELITA</i> – Madrid	Programme en place depuis 1996 pour apporter à divers groupes vulnérables des prestations et des services locaux spécifiques.
	3. <i>La Huertecica</i> , action contre la dépendance et la marginalisation sociale	Projet, mené par une ONG, de création de centres intégrés pour répondre aux besoins des plus vulnérables.

I	1. <i>Arcobaleno</i> – Entreprise privée	Intégration de jeunes handicapés dans une entreprise de TIC, grâce aussi à la formation des employeurs et à des interventions sur la culture d'entreprise.
	2. <i>Oltre la Strada</i> – Région Émilie Romagne	Projet visant à lutter contre la traite et l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants étrangers et à promouvoir la réinsertion sociale des victimes.
	3. Qualité de l'assistance à domicile – Municipalité de Réggio d'Émilie	Restructuration du service de soins à domicile pour les personnes âgées dépendantes, en mettant l'accent sur la qualité des services.
NL	1. Information à domicile, Heerveren	Projet d'information à domicile des personnes âgées sur les dispositions et les programmes en matière de logement, de soins et d'assistance qui sont actuellement inutilisés, afin de leur permettre de prendre une part active dans la collectivité.
	2. <i>Handholds for recovery</i> à Eindhoven	Le projet consiste en une « chaîne » de collaboration dont les maillons sont constitués par des abris de nuit, des centres de jour, des installations de soins en clinique et ambulatoires, le système judiciaire, les établissements de santé et d'autres aides pour 300 toxicomanes de longue durée.
PT	1. Aide intégrée aux personnes âgées, PAII	Programme de promotion de l'autonomie à domicile pour les personnes âgées grâce à l'amélioration de la qualité, de la mobilité et de l'accès aux services.
	2. Principe de la discrimination positive	Système par lequel les familles ou les individus reçoivent des prestations ou des services correspondant à leurs besoins particuliers.
UK	1. Commission des droits des handicapés (DRC)	Organisme indépendant mis en place par le gouvernement pour garantir les droits civils des handicapés.

14. MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

<i>État membre</i>	<i>Nom de la mesure</i>	<i>Résumé</i>
--------------------	-------------------------	---------------

DA	1. L'indice social et les comptes socio-éthiques	L'indice social a été créé en 2000 par le ministre des affaires sociales à l'intention des entreprises, en tant qu'instrument de mesure de leur responsabilité sociale.
DE	1. Agences de services sociaux en Rhénanie du Nord-Westphalie	Programme de développement de « guichets uniques » pour améliorer les procédures de travail, la qualité et l'offre des services sociaux.
	2. Projet pilote <i>JobPlan</i> - Hambourg	Projet pilote d'amélioration de la coopération entre les services de l'emploi et les organisations d'aide sociale (MoZArt).
	3. Système d'informations sociales - Bavière	Création d'un nouveau système d'informations sociales organisé par région offrant des informations détaillées sur pratiquement tous les prestataires de service afin de comparer les prestations et les services.
ES	1. Plan de lutte contre l'exclusion sociale en Navarre	Plan d'action régional intégré pour lutter contre l'exclusion sociale dans divers domaines politiques.
	2. Réseau d'intégration socioprofessionnelle - Madrid	Plan global mené par l'association RAIS pour lutter contre l'exclusion sociale par l'éducation et le travail.
FR	1. PLIE (Plans locaux pour l'insertion et l'emploi)	Programmes rassemblant les acteurs locaux afin de coordonner leur action de lutte contre l'exclusion et de promotion de l'emploi local.
IRL	1. Partenariat local entre les sociétés et les groupes communautaires subventionnés.	Partenariats locaux regroupant les représentants des secteurs associatifs, les agences d'état, les partenaires sociaux au niveau local et les représentants élus.
I	1. Pacte territorial pour les problèmes sociaux – Province de Savone	Pacte territorial destiné aux personnes exclues de la société, élaboré via un partenariat entre les autorités locales, provinciales et régionales, des organismes non publics, des partenaires sociaux et des représentants du troisième secteur.
NL	1. <i>Neighbourhood social activation</i> - Klazienaveen, Hengelo et Rotterdam Noord	Projet visant à promouvoir l'activation sociale grâce au soutien d'organisations formelles et informelles contribuant à la participation des résidents locaux.

	2. Boutiques de troc LETS (Systèmes locaux de transactions économiques)	LETS est un dispositif au niveau du quartier pour faciliter et encourager l'échange de biens et de services entre particuliers.
	3. <i>Social Axis Desk</i> : services intégrés	Plan gouvernemental pour vérifier comment et avec quelles ressources les soins de santé, l'aide au revenu et les services de logements peuvent être offerts au niveau local d'une façon plus intégrée.
PT	1. Réseau social	Programme intégré d'encouragement à la création d'un réseau de parties prenantes locales et à une meilleure coordination de la fourniture des services.
	2. Centres de solidarité et de sécurité sociale	Projet d'amélioration de la qualité de la réception des bénéficiaires par les services sociaux.
	3. Livre 2000, de la déclaration à l'action	Livre inspiré par la liste de doléances de la Révolution française afin de promouvoir l'expression personnelle des exclus sociaux.
SV	1. Représentants personnels pour un plus grand nombre de déficients intellectuels	Le gouvernement accorde aux autorités locales 300 nouveaux postes de représentants pour les personnes les plus déficientes intellectuellement.